

Luçon

La saga de l'institution Richelieu, qui ouvrait ses portes en 1856

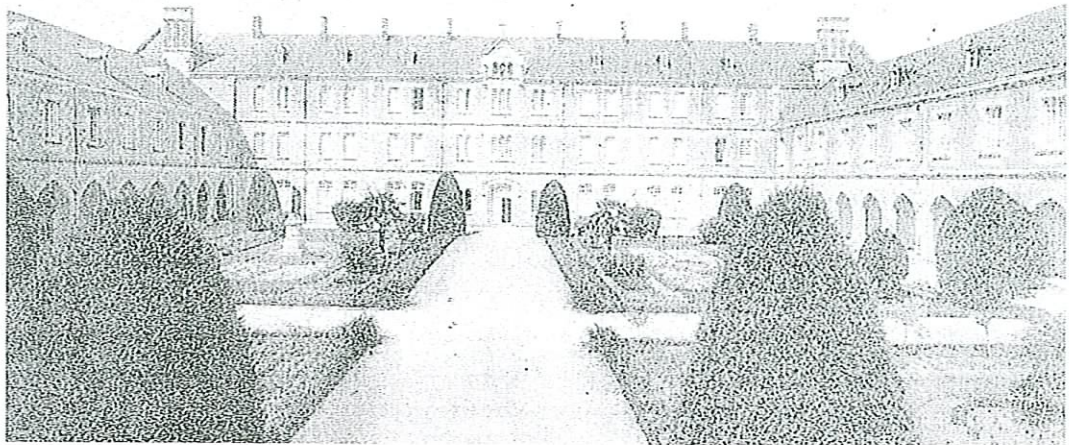
Voici le second volet de notre coup de projecteur sur les liens forts noués entre Richelieu et Luçon, où il fut évêque. En 1850, monseigneur Jacques Baillès évêque de Luçon saisit l'opportunité de la loi Falloux pour créer dans sa ville un collège catholique auquel il souhaite donner le nom de collège Sainte-Marie et Saint-Joseph. Pour financer la construction, Monseigneur Baillès lance une souscription dans le diocèse en 1851.

Les mauvaises relations de Mgr Baillès avec Napoléon III le font rappeler à Rome. Monseigneur François Augustin Delamarre lui succède en 1856 et confie aux Eudistes la direction de l'établissement qui ouvre en octobre. Celui-ci prend finalement le nom d'institution Richelieu. « Certains craignaient que le nom choisi par Mgr Baillès ne parût trop religieux. Le nom de l'illustre cardinal fait l'unanimité car il associe le côté religieux et l'aspect laïc d'un établissement distinct du séminaire ».

L'anglais enseigné dès 1857

L'enseignement est à la pointe du progrès : on y enseigne l'anglais dès 1857, puis l'allemand, mais aussi la musique avec la création d'un orchestre, dès 1880 le dessin indispensable pour intégrer les grandes écoles. Les élèves pratiquent le sport, dont l'escrime dès 1859. De 1856 à 1859, l'établissement passe de 40 à 150 élèves, accueillis à partir de 5 ans et jusqu'au baccalauréat. En 1889, le maximum des effectifs est atteint avec 243 élèves. On y relève de grands noms de la médecine, de la politique ou de l'armée comme le général Guillaumat,

6813 Cour d'Honneur du Grand Séminaire de LUÇON



L'Institution Richelieu avait des jardins à la française, qui sont aujourd'hui en friche. Que deviendra la belle bâtisse ? Après les travaux qui commenceront en 2008, peut-être les futurs hôtes s'exclameront-ils comme Charles Gallet en 1856 : « Je fus frappé et ébloui de l'imposante architecture de ce splendide édifice... »

Jean Yole, ou René Bazin. L'uniforme bleu est marqué des trois chevrons rouges des armes du cardinal de Richelieu. En 1878 les eudistes quittent l'établissement dont la direction est confiée à l'abbé Pierre Prunier jusqu'en 1895. Son successeur l'abbé Athanase Chabot crée le drapeau et la devise « Ascendamus » (montons).

Aucun acquéreur le jour de la vente

Après 1905, et la loi de séparation des églises et de l'Etat, l'établissement est placé sous séquestre, et attribué en 1912 à la ville de Luçon laquelle souhaite le vendre pour créer une école

primaire supérieure de jeunes filles. Personne ne se présente le jour de la vente, craignant probablement l'excommunication promise aux acquéreurs. Finalement sept catholiques rachètent en 1914 l'institution Richelieu et l'évêché. Autre problème, il n'y a plus de grand séminaire, lui aussi confisqué.

En 1915 est prise la décision, fort

contestée, de transférer l'institution Richelieu dans les locaux de l'ancien petit séminaire de Mirville à la Roche-sur-Yon, pour que le grand séminaire reste à Luçon. Le transfert s'effectue progressivement de 1915 à 1919. Entre temps, c'est la guerre, et l'hôpital temporaire n°46 est installé dans les locaux de Richelieu, 2 200 blessés y seront soignés.

■ Cette année 2008 sera marquée à Luçon par le 400^e anniversaire de l'arrivée d'Armand Jean du Plessis de Richelieu, qui donnera lieu à de nombreuses manifestations (la ville ne les pas encore dévoilées). Richelieu c'est aussi le nom qui a été donné au collège créé en 1856, devenu grand séminaire en 1919, fermé en 1972, avant de connaître l'abandon, puis le contentieux juridique, et d'être enfin vendu fin 2007. 2008 sera pour cette bâtisse, qui a marqué de multiples façons l'histoire de la ville, l'ouverture d'une nouvelle vie comme hôtel et résidence hôtelière.